

CONTACT

Gouvieux



DANS CE
NUMÉRO :

▀ Dossier
*Le Parc Naturel
Régional Oise -
Pays-de-france
version 2021*

▀ **Actus Mairie**
Pour votre sécurité...
routière !



▀ **Actus Assos**
Recrutement chez
les Vignerons de Gouvieux



▀ **Actu Divers**
Communiqué de la CCAC :
quelques rappels
sur la gestion des déchets



www.gouvieux.fr



© PNIROPE





Le dossier de cette édition du magazine municipal est consacré au Parc Naturel Régional (PNR) Oise – Pays-de-France dans la mesure où le Premier Ministre vient de signer le décret de renouvellement de son classement, paru au Journal Officiel le 18 janvier 2021.

Cette reconnaissance officielle est le fruit d'un long processus, qui a mobilisé de multiples énergies, des élus aux partenaires, en passant par l'équipe technique de la structure, et la population ! Car le PNR est une entité apolitique transversale qui vise à fédérer les différents acteurs du territoire concerné pour y assurer un développement maîtrisé, valorisant ses atouts en même temps de les préserver, qu'ils soient naturels ou humains.

17 ans après sa création, le PNR a fait la preuve de son utilité et de son efficacité, comme outil de gestion coopérative et équilibrée d'un espace à cheval sur l'Oise / Haut-de-France et le Val d'Oise / Île-de-France. Au point d'être non seulement pérennisé, mais aussi accru, avec l'adhésion volontariste désormais de 70 communes, pour 67 000 hectares et 131 000 habitants.

La nouvelle Charte ainsi actée, à l'élaboration de laquelle tant de monde a participé, correspond donc à une refondation, qui suscite tout naturellement des attentes nombreuses et variées. Il ne tient qu'à nous de leur donner corps, à nous tous car le PNR n'est pas l'apanage de quelques-uns, mais un bien commun à tous ses habitants, qui sont appelés et incités à participer à ses actions de découverte, de sensibilisation et de protection.

Patrice Marchand,
Maire de Gouvieux,
Président du Comité d'audit
du Conseil départemental de l'Oise,
Président du Parc Naturel Régional Oise - Pays de France



LE PARC NATUREL RÉGIONAL OISE PAYS-DE-FRANCE VERSION 2021

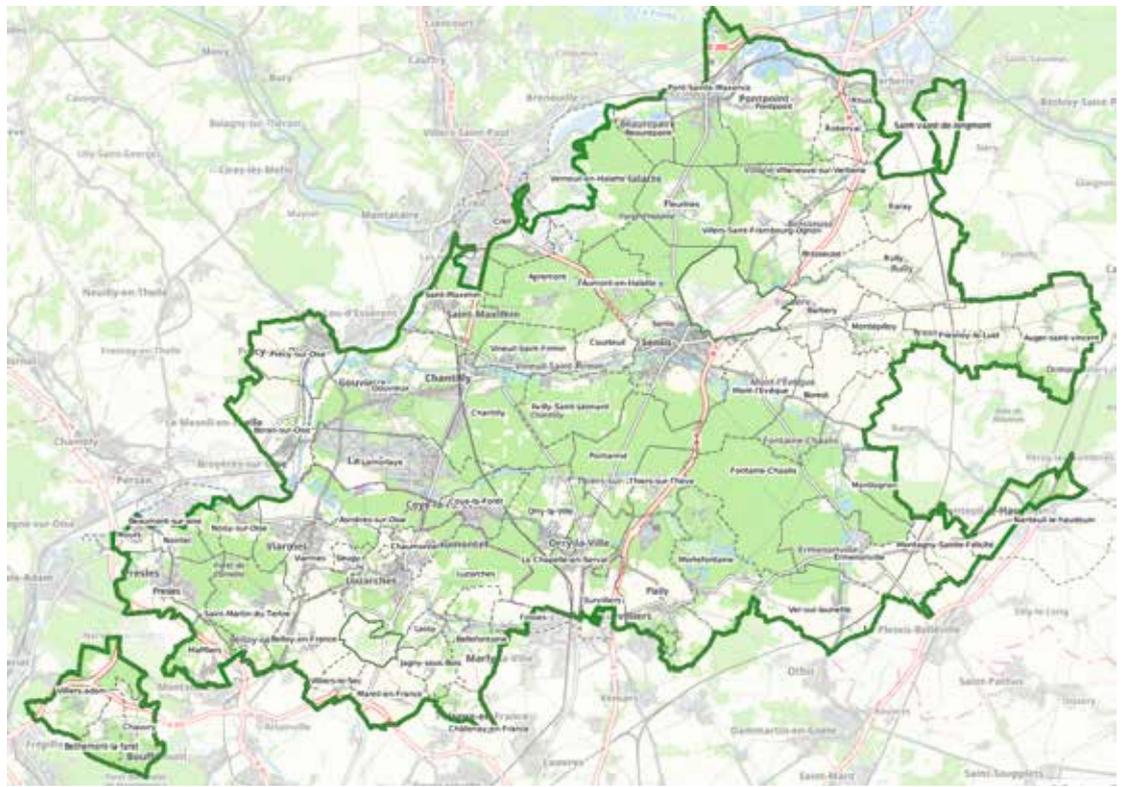
Le 18 janvier dernier, le Parc Naturel Régional (PNR) Oise - Pays de France a vu son classement officiellement renouvelé par le Premier Ministre, pour une durée de 15 ans, après une longue procédure de révision de sa Charte.

Le renouvellement du classement s'accompagne d'une extension du Parc, qui passe de 58 à 70 communes, avec 4 nouvelles communes dans l'Oise et 12 communes supplémentaires dans le Val d'Oise. Cette extension a pour effet principal d'intégrer les espaces de corridors écologiques entre les forêts du Parc (Chantilly, Halatte, Ermenonville) et les forêts du Val d'Oise (Carnelles, l'Isle Adam et Montmorency), et ainsi étendre la qualité de vie des habitants au regard de l'urbanisation grandissante de l'agglomération parisienne.





© PNR OIPE



Les Communes membres vont ainsi pouvoir continuer à bénéficier de l'aide apportée par le Parc et des actions qui sont mises en œuvre, chaque année, en matière de culture, d'environnement, de tourisme... Cela peut se matérialiser par la réhabilitation de petit patrimoine, la mise en place d'itinéraires de randonnées, la prise en compte de la biodiversité dans la gestion des espaces communaux...

La Charte du PNR est un document fondateur, d'aménagement du territoire, qui propose un équilibre entre le développement raisonné et maîtrisé des communes, et la préservation de nos forêts, terres agricoles, paysages, villes et villages. Elle fait l'objet d'un engagement de l'État, des Régions, des Départements, des Communes, des Communautés de Communes qui, en l'approuvant, s'engagent à la respecter et à la mettre en œuvre pour 15 ans.

Aussi, le financement du fonctionnement du Parc est assuré par ces mêmes collectivités à hauteur de 70 % pour les Régions Hauts-de-France et Ile-de-France, de 23 % pour le Département de l'Oise (l'apport du Val d'Oise ayant été repris par la Région Île-de-France) et de 7 % par l'État. Les Communes paient quant à elles une cotisation en fonction de leur nombre d'habitants: 2,66 €/habitant et par an. Aujourd'hui, le budget du Parc s'établit à 1,2 million d'euros pour le fonctionnement,

et 1,5 million pour le programme d'actions. D'autres financements peuvent être sollicités en fonction des actions: Europe, Agence de l'Eau, Ademe...

En ce qui concerne Gouvieux, la Charte fixe un certain nombre d'objectifs propres à notre territoire, comme :

- La préservation des terres agricoles et des bois non classés au Nord de la commune,
- La préservation du fond de la vallée de la Nonette et des zones humides associées,
- La préservation des étangs et milieux liés à la vallée de l'Oise (étangs, marais Dozet, etc.),
- La préservation de cœurs d'îlots verts,
- Le maintien de leur vocation des équipements et infrastructures hippiques,
- La protection du patrimoine bâti remarquable des grandes propriétés, ainsi que de leur caractère éco-paysager,
- La préservation des espaces éco-paysagers des parcelles peu denses constituant une transition entre les espaces naturels (forêt, espace agricole) et les secteurs plus urbanisés,
- La préservation, voire le développement, des cheminements doux,
- Etc.

Le Parc a déjà réalisé un certain nombre d'actions avec la Commune

de Gouvieux, telles que :

- Une étude écologique et paysagère du Bois des Bouleaux,
- L'aide apportée aux associations pour la mise en place de barrages mobiles pour la préservation des amphibiens,
- Une aide financière pour la taille et la restauration d'arbres fruitiers,
- La réalisation d'un diagnostic énergétique des bâtiments et de l'éclairage publics,
- La mise en place du compostage collectif au niveau d'une résidence,
- La mise en place de Rezo Pouce,
- Une aide financière pour des mobiliers de stationnement vélo,
- L'attribution, dans le cadre du programme LEADER, d'une subvention à la Commune pour des rénovations au sein du village troglodytique,
- L'élaboration d'une plaquette de découverte de la commune,
- La réalisation d'une étude urbaine,
- La participation aux programmes pédagogiques du Parc de 32 classes de Gouvieux, soit environ 800 enfants sensibilisés à l'environnement ou au patrimoine,
- etc.

De nombreuses informations sont disponibles sur le site internet www.parc-oise-paysdefrance.fr. Vous pouvez également suivre l'actualité du Parc sur sa page Facebook, ou encore regarder des tutos vidéo sur la taille des arbres fruitiers par exemple sur sa page YouTube.



Qu'est-ce un Parc Naturel Régional ?

Un Parc Naturel Régional (PNR) est un territoire dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile. Contrairement aux parcs nationaux et réserves naturelles qui sont des outils de protection des espaces naturels, les PNR sont des territoires habités.

Les PNR régionaux s'organisent autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de leurs patrimoines culturels et naturels. Ils ont pour vocation d'asseoir un développement économique et social du territoire, tout en préservant et en valorisant son patrimoine. La richesse des Parcs réside dans la transversalité dont ils font preuve, en intégrant les enjeux écologiques à leurs projets de territoire.

Aujourd'hui, la France compte 56 Parcs dont le dernier créé est celui de la Baie de Somme - Picardie maritime.

© PNR ODF

FOCUS SUR QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS DU PNR SUR LA COMMUNE DE GOUVIEUX

Restauration des pelouses sèches du site de la Chaussée

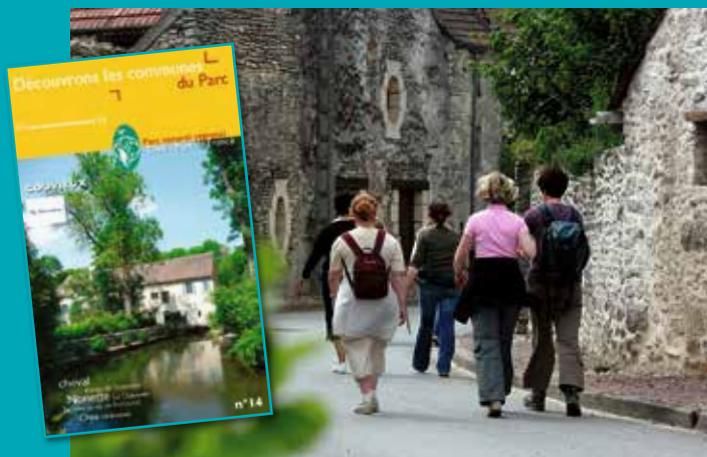
En 2014, sur le coteau communal situé à La Chaussée, plusieurs espèces de plantes rares présentes les années précédentes, ne fleurissaient plus. Les pelouses sèches, non entretenues depuis des décennies, y perdaient progressivement leurs caractéristiques. Pour l'œillet des chartreux, une espèce menacée de disparition en Hauts-de-France, ce lieu constituait le dernier site du territoire du PNR Oise-Pays de France, pour observer ces petites fleurs rosées.

En mars 2015, la fauche d'une partie du site a été effectuée par le chantier d'insertion de Chantilly, encadré par le Parc. Elle fut très bénéfique à l'œillet des chartreux (quelques fleurs en 2014, plusieurs centaines actuellement), mais également à toutes les espèces caractéristiques des milieux ouverts et secs.

Aussi, la pelouse est dorénavant fauchée tous les ans, se couvre alors d'un tapis de fleurs aux couleurs variées, et héberge au final de nombreux pollinisateurs sauvages très précieux pour l'environnement et les cultures (papillons, abeilles...).

Élaboration d'un cahier de recommandations architecturales

Le cahier de recommandations architecturales est un document composé d'un ensemble de fiches spécifiques à la commune, qui décrivent les différents types architecturaux présents dans le village. Ce document permet de répondre aux interrogations des pétitionnaires pour l'entretien du bâti ou lors de demande d'autorisation de travaux et de permis de construire. Il est disponible sur le site www.gouvieux.fr, rubrique Urbanisme.



Édition d'une fiche de randonnée pédestre

Pour découvrir les richesses de Gouvieux, le Parc a élaboré une fiche de randonnée. Un circuit de 9,5 km est repéré sur une carte et certaines particularités du parcours sont développées et expliquées pour enrichir la balade.



► Pour jeter les masques chirurgicaux, visez la poubelle, pas les caniveaux !

De plus en plus de masques chirurgicaux, non réutilisables, jonchent les sols de la commune, jusque dans la forêt. Cette pollution n'est pas seulement visuelle. En effet, ces masques ne sont pas en tissu mais en plastique (polypropylène, dérivé du pétrole). Dès lors, ils ne s'autodétruisent pas, ou lentement, et intoxiquent ainsi la Nature, où ils finissent toujours leur épopée sauvage, balayés par les vents plus que par les îlotiers de la propreté. Sans compter qu'ils sont potentiellement porteurs de virus et

nuisent à l'image de notre ville.

La Mairie de Gouvieux lance donc un appel au civisme pour que ces masques, malheureusement indispensables à la lutte contre la covid-19, soient systématiquement jetés dans une poubelle (bac gris, non recyclable).

VIGILANCE CAR LES MASQUES PEUVENT AUSSI TOMBER D'UN SAC OU D'UNE PORTIÈRE, POUR ALLER DÉGRADER NOS RUES, NOS BOIS, NOS CHAMPS ET NOS RIVIÈRES !



► Pour votre sécurité... routière !

Dans ses efforts à accroître la sécurité de tout un chacun au quotidien, la Commune de Gouvieux cible notamment les infractions et autres incivilités sur la voie publique. Élus et Police Municipale constatent trop souvent des comportements inadmissibles, qu'il s'agisse de circulation à grande vitesse, sans respect de la signalétique, ou bien encore de stationnement irrégulier, en particulier sur le trottoir. Ils sont par ailleurs interpellés par nombre de piétons, qui se mettent en danger à contourner les véhicules gênants en empruntant la chaussée, qui plus est les personnes âgées ou les enfants. Pour remédier à ce problème, la Municipalité use à la fois de sanction et de prévention.

La sanction correspond bien évidemment à la mise à l'amende, en l'occurrence des automobilistes qui empiètent sur les voies piétonnes, à commencer par les trottoirs. **Devant la multiplication des infractions, des consignes accrues ont été données.** La prévention consiste pour sa part en des aménagements multiples et variés pour ralentir la circulation et organiser le stationnement. Parmi ces aménagements, le dispositif des chicanes a déjà fait ses preuves dans la commune : rue Paul Bert, avenue de la République, avenue Aristide Briand... Tant et si bien qu'il est en cours d'extension, rue de Chaumont par exemple, qui sera placée en zone 30. **La Commune va recourir aux services d'un bureau d'études pour examiner la possibilité de mettre d'autres rues en zone 30.**

Par ailleurs, les trottoirs sont parfois prolongés, à l'image de la rue des Carrières, et les places de stationnement légales proprement marquées, telle rue des Écureuils. Sans oublier bien évidemment les personnes à mobilité réduite, pour lesquelles la Mairie crée régulièrement des places de stationnement spécifique, et adapte la voirie, en abaissant par



Marquage rue du Poulina



Marquage rue des Écureuils



Stationnement irrégulier



Création de chicane rue Gambetta

exemple les trottoirs aux passages piétons, et en aménageant les aires de stationnement, comme à la Planchette ou aux Tertres.

Mais tous ces efforts ne porteront pleinement leurs fruits que s'ils sont partagés par le plus grand nombre, à commencer par les usagers de la route, auxquels il est plus que jamais demandé de faire preuve de vigilance, de discernement, de respect et de prudence.

3^{ème} édition de l'opération « Hauts-de-France propres »

Pour la troisième année consécutive, le Conseil régional des Hauts-de-France prévoit d'inviter les acteurs du territoire à un geste fort pour l'environnement, en nettoyant la Nature sur 3 jours : un dédié aux écoles et deux ouverts au grand public.

Une fois de plus, la Commune de Gouvieux souscrit pleinement au principe. Il s'agit pour elle de compléter l'action des Services techniques municipaux, qui collectent à longueur de temps les innombrables déchets sauvages, mais ne peuvent ni humainement ni matériellement couvrir l'ensemble du vaste territoire communal au fil des jours.

L'idéal serait que certains individus cessent leur comportement incivique, irrespectueux et illégal en jetant leurs ordures aux endroits prévus à cet effet, à commencer par les poubelles

publiques. Ces journées ont aussi pour objectif d'inciter en ce sens, en sensibilisant le plus grand nombre à l'impact inimaginable d'objets a priori insignifiants, tels les mégots, capables d'intoxiquer durablement les sols, et avec eux, la faune, la flore et... l'Homme lui-même!

L'opération « Hauts-de-France propres » devait avoir lieu du 19 au 21 mars. En raison de la forte dégradation de la situation sanitaire dans certains territoires, la Région a décidé son report en mai.

La Mairie s'y associera bien évidemment le moment venu. En attendant, elle maintient son action immédiate et propose dès lors à toutes les bonnes volontés de se mobiliser le samedi 20 mars et le dimanche 21 mars, de 10h à midi et de 14h à 16h, pour intervenir spécifiquement sur les secteurs des



étangs de Toutedoie, des bois des Princesses et des Bouleaux, des rives de l'Oise et de la Nonette, et du Centre-Ville (mégots). Rendez-vous leur est donné sur le parvis de la mairie à 10h et à 14h chacun des deux jours, pour la constitution des groupes et la diffusion des consignes (modalités de ramassage, points de dépôt...). Prière de venir avec son propre matériel, autant que faire se peut : gants, gilets jaunes, sacs...

Préinscriptions souhaitées au 03 44 67 13 13 ou ccochinard@gouvieux.fr

En attendant, un grand merci à toutes celles et tous ceux qui montrent l'exemple en prenant sur leur temps libre tout au long de l'année pour ramasser les détritrus croisés lors de balades improvisées ou dédiées, telle la personne qui a fait l'effort louable de collecter ceux charriés par la récente crue de l'Oise.

Des nouveaux venus sur la commune

Le réaménagement des parvis de la bibliothèque et de la salle des fêtes vient de s'achever avec la plantation de chênes verts sur recommandation du Parc Naturel Régional Oise – Pays-de-France après étude de différentes possibilités.

Dans le même temps, les Services techniques s'emploient à supprimer les arbres morts ou malades, et à les remplacer au fur et à mesure (exemple : Plaine de Jeux).

Longue vie à tous ces nouveaux arbres, pour nous offrir le magnifique spectacle de leur déploiement et de l'ombre bienvenue en été...



Point accessibilité

Dans le cadre de son Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), la Commune de Gouvieux réalise des travaux d'adaptation aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), notamment de ses Établissements Recevant du Public (ERP). Il en va ainsi de la salle Arc-En-Ciel, avenue des Courtils, dont l'entrée, la circulation et les sanitaires viennent d'être modifiés.



À Gouvieux, la créativité n'est pas confinée !



La Bibliothèque Municipale a accueilli pour des rencontres et dédicaces, deux autrices jeunesse de la ville :

- Le 12 décembre 2020, M^{me} Caroline Coquaz est venue présenter son roman jeunesse « *Les enveloppes magiques* », écrit à quatre mains avec sa fille Hortense. Ce livre, racontant les aventures malicieuses de la petite Hortimini, paraîtra aux éditions Thot, si le nombre de souscriptions est suffisant.

Vous êtes intéressés? un bon de commande est à votre disposition à la bibliothèque !

- Le 23 Janvier 2021, dans le cadre des « *Nuits de la Lecture* », c'est Rachel Colosimo qui a tenu une séance de dédicaces pour son

album « *La Loi c'est nous!* » : dans la famille Lupin, la rébellion gronde, les quatre enfants en ont assez de toujours obéir à leurs parents ! Et si les choses changeaient?

En vente sur le site: laloicestnous.company.site (livraison gratuite à Gouvieux).

Instagram: @laloicestnous

Facebook: La loi, c'est nous



Plus vite, plus haut, plus sport !

Depuis août 2020, Gouvieux est labellisée « Terre de Jeux 2024 ». La Commune est ainsi incluse dans la boucle de la préparation du plus important événement mondial, les Jeux Olympiques, qui se tiendront à Paris en 2024. Elle s'est tout particulièrement engagée à sensibiliser le grand public à la pratique sportive quotidienne, à commencer par les plus jeunes.

En ce sens, elle a répondu au pied levé à l'appel de l'organisme national « Terre de jeux 2024 » à organiser une Semaine Olympique et Paralympique (SOP) auprès des scolaires. Pour ce



faire, elle s'est associée au Collège Sonia Delaunay, labellisé pour sa part « Génération 2024 », et à différents clubs de son territoire. Ces acteurs clés ont travaillé tous ensemble, main dans la main, à mettre au point et à réaliser un programme de promotion du sport tout au long de la première semaine de février, ce, par trois biais : déclinaison des cours sous l'angle sportif de la part de chaque enseignant, témoignages extérieurs (sportifs confirmés, voire de haut niveau, y compris des élus comme Monsieur le Maire et son Adjoint au Sport, Monsieur Chauvin) et ateliers pratiques (dans le respect naturellement d'un strict protocole sanitaire). À noter un accent mis sur l'handisport, par exemple via un atelier dédié au cécifoot (foot pour aveugles).

Les élèves de 6^e, 5^e, 4^e et 3^e ont ainsi tous été touchés à un moment ou un autre, d'une manière ou d'une autre, pour les encourager à faire du sport, n'importe lequel, si possible 30 minutes par jour a minima, à la fois pour leur santé, leur développement et finalement leur bien-être, car le sport aide grandement à être « bien dans ses baskets », ou plutôt



ses « sketbas » en langage jeune ! Sachant que cette manifestation, forcément tronquée par la crise sanitaire, surtout dans son aspect pratique, n'est que la première d'autres à venir dans les 3 prochaines années. D'ici là, mettons tous du sport dans notre vie, c'est bon pour le corps et le moral !



AVERTISSEMENT : LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES ET SPORTIVES SONT DÉSORMAIS TRIBUTAIRES DU CONTEXTE SANITAIRE. ELLES SONT EN EFFET SUSCEPTIBLES DE S'INTERROMPRE OU DE REPREDRE, PARTIELLEMENT OU TOTALEMENT, EN FONCTION DES MESURES PRÉFECTORALES ET/OU LOCALES DÉCIDÉES SUR LA BASE DE LA CIRCULATION EFFECTIVE ET PRÉVISIBLE DU CORONAVIRUS. LES INFORMATIONS CI-DESSOUS SONT DÈS LORS INDICATIVES. CONTACTEZ LES STRUCTURES CONCERNÉES PAR MESURE DE PRÉCAUTION.

1^{er} container de l'année pour l'association Guinée-ô

Tôt le matin, le 27 janvier, une équipe de bénévoles de l'association Guinée-ô était à pied d'œuvre pour une opération « container » à destination de Conakry, République de Guinée.

Dans celui-ci, pour l'essentiel, du mobilier scolaire (près d'une centaine de chaises, pupitres, armoires qui viendront équiper les centres de lecture, les bibliothèques de Conakry et de ses environs), ainsi

que 450 cartons de livres, environ 18 tonnes. Arrivés à destination, ces livres seront redistribués dans différents établissements scolaires, universités, bibliothèques...

Après un chargement qui aura duré plus de 6 heures, le 18^{ème} container affrété par Guinée-ô a pris la route à destination d'Anvers, puis la mer pour la Guinée via Tanger.

Arrivée prévue à Conakry le 19 mars.



Arkadémia

Les projets et réalisations ne manquent pas, malgré la situation actuelle ! En chant, deux professeures ont organisé une chorale adulte (stages en fin d'année) et un atelier baroque. La création d'un chœur d'enfants est envisagée pour la rentrée 2021 (ne pas hésiter à s'inscrire dès maintenant ou à contacter l'association pour plus d'informations).

La pratique instrumentale : violon, flûtes à bec, piano (2 professeurs), batterie/percussions, guitare électrique - acoustique et guitare basse, ukulélé. Sans oublier le théâtre (cours enfants, ados et adultes) avec des stages sur le thème du clown, très appréciés ; et la préparation d'une pièce sonore façon radiophonique.

Les ateliers sont en hibernation pour le moment mais les projets sont toujours bien vivants et prêt à se réveiller dès que possible : jazz, musiques actuelles, ensembles baroque et classique, chœur d'enfants, et chorale adulte. Un clip réalisé par cette dernière suite au premier confinement est visible sur le site www.arkademia.fr ou via ce lien YouTube :

<https://youtu.be/EAGPjQTZNDs>

Arkadémia a désormais une page Facebook !

Prochains événements prévus, si les conditions sanitaires le permettent :

Samedi 17 avril : concert des ateliers,

Dimanche 18 avril : audition des pianistes.

Club Questions Pour Un Champion de Gouvieux

Les membres du club QP1C de Gouvieux, comme toutes les associations, attendent avec patience de pouvoir reprendre leurs activités. D'ici là, ils participent à des quizz mais aussi aux quotidiennes de l'émission où au mois de décembre 2020 l'un d'eux a remporté deux victoires. Si vous voulez le voir, regardez l'émission de Super Champion du samedi 1^{er} mai où François représentera le club. Donc, à vos postes de télévision !

N'hésitez pas à venir vous tester, dès que les conditions sanitaires le permettront.

Contactez : Albert 06 76 07 38 53 ou 06 12 81 78 76 ou François 06 86 56 60 36.

Nonette Nature

Par suite des contraintes sanitaires, les sorties nocturnes sont annulées. Les sorties scolaires ne peuvent également avoir lieu, mais de nombreux élèves ont été vus sur le chemin des étangs. Rendez-vous la première semaine de juin pour la migration des carpelets (bébés crapaud). En attendant, Nonette Nature vous invite à consulter sa page FaceBook et à en devenir membre. Vous y serez les bienvenus.

Présence Bien-Être

Les activités de l'Association Présence Bien-Être ne permettent pas d'être avec vous en présentiel. Toutefois, certains professeurs continuent leurs cours à distance, réservés à leurs élèves.

Par Zoom : Pascal en Biodanza (Vivencia), Florence et Angélique en Yoga,

Par liens audio et courriel : Martine en Sophrologie, Méditation et Astrologie.

Via Zoom, Marie-Agnès propose deux ateliers ouverts à tout le monde : hyper-conscience, et relaxation biodynamique

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à les contacter.

Le nouveau site est en ligne, profitez-en pour découvrir le blog :

<https://www.presence-bien-etre-gouvieux.fr/>

Adasco

*L'Adasco, Association d'accompagnement scolaire, existe depuis 15 ans sur Gouvieux. Elle met à la disposition des parents, écoliers, collégiens et lycéens, un numéro d'appel à partir duquel ils peuvent joindre un conseiller éducatif et pédagogique. Vous avez des inquiétudes, des questionnements, besoin d'écoute et de conseils ? **Contactez-la au 06 81 03 27 66 : elle fera son possible pour répondre à vos attentes.***

▀ Vivre au Lys Lamorlaye - Gouvieux

L'Association Vivre au Lys, créée en Août 2017, est destinée à stimuler l'entraide entre les résidents du Domaine du Lys-Chantilly, à Lamorlaye comme à Gouvieux. C'est une association de droit privé, loi 1901.

Services proposés à ses membres, résidents du Domaine du Lys-Chantilly :

- Des échanges d'adresses de prestataires (élagueurs, artisans...),
- Petites annonces via son site Internet www.vivreaulys.com,
- Des échanges en direct (services, cours particuliers, matériels...) via la messagerie WhatsApp,
- Des projets de mutualisation d'achats...

Vivre au Lys, ce sont aussi des animations (quand les conditions sanitaires le permettent) :

La galette en janvier, des échanges de plantes au printemps et à l'automne, une Soirée Blanche, des soirées festives, des apéritifs thématiques sous le kiosque du Square d'Aumale...

Vivre au Lys fédère les demandes des résidents :

Un accompagnement dans le cadre de l'assainissement non collectif : information, projet de mutualisation des études... encouragé par la Mairie.

Vivre au Lys, une association citoyenne :

Des membres se mobilisent pour

une collecte des déchets objets d'incivilités le long des avenues privées.

Le financement :

Une adhésion annuelle de 35€ pour la période 2020-21.

Charte disponible sur le site www.vivreaulys.com



Les Amis
du Musée Condé
Château de Chantilly



Association régie par la loi de 1901 reconnue d'utilité publique par décret du 8 avril 1988

REJOIGNEZ LES AMIS DU MUSÉE CONDÉ

qui fêtent cette année leur 50^{ème} anniversaire

Vous bénéficierez, entre autres, de l'accès permanent au parc, au château, au musée Condé, au musée du Cheval (parking inclus).

Mais surtout vous nous aiderez à

PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE

Votre adhésion est défiscalisée à hauteur de 66 %

- Cotisation individuelle : 50 € (17,00 € après défiscalisation), 30 € pour les moins de 35 ans

- Cotisation couple : 80 € (27,20 € après défiscalisation), 50 € pour les moins de 35 ans

www.amismuseecondeschantilly.com – Tél. : 03 44 62 62 82

Recrutement chez les Vignerons de Gouvieux

Les Vignerons de Gouvieux, constitués en association pour exploiter bénévolement la vigne expérimentale de Gouvieux, sont actuellement 28. Ils assurent l'entretien de ladite vigne, l'essentiel de la vinification et des travaux au chai, ainsi que l'organisation d'événements (Salon des Vins, Journée Européennes du Patrimoine, Téléthon...).

Ils sont à la recherche de quelques personnes, domiciliés sur Gouvieux, pour leur prêter mains fortes !

À leur côté, dans une ambiance toujours conviviale, vous pourrez apprendre la taille, accompagner la croissance des plantes de mars à septembre, participer aux vendanges, et contribuer à la vinification de la production commune.

Un engagement fort est attendu, pour une implication régulière tout au long de l'année.
Si vous êtes intéressé :
vigneronsdegouvieux@gmail.com



Lumières sur l'Inde

L'association vous invite d'ores et déjà à ses deux prochaines manifestations, sous réserve bien entendu d'une évolution favorable de la situation sanitaire :

Journée internationale du yoga le 27 juin de 10h30 à midi (à partir de 7 ans) : initiation aux postures du yoga, selon le protocole fourni par l'Ambassade indienne à Paris – prestations préparées et animées par des professeurs diplômés. Conclusion avec dégustation de boissons ayurvédiques.

Journée indienne le 2 octobre de 9h à 18h pour la journée découverte (entrée libre : massages ayurvédiques, dépôt-vente de produits ayurvédiques, artisanats, prestations esthétiques, dégustations...) et de 20h à 23h pour le dîner-spectacle (entrée payante à 260 euros par table de 8 couverts : saveurs et danses indiennes, de la part de professionnels).

Pour tout renseignement :
lumieressurlinde@gmail.com ou 06 61 33 79 72.



Karaté « Ryokai Wado »

En raison des mesures prises pour assurer la sécurité des élèves et des enseignants, les entraînements de Karatédo se poursuivent uniquement en ligne. Afin d'assurer la qualité d'enseignement, le club vous propose, en direct, chez vous, des séances interactives et vivantes via l'application Zoom, le mardi et/ou jeudi, aux horaires suivants :

- Enfants (de 8 à 13 ans) : de 19h à 20h,
- Adolescents et adultes (dès 14 ans) : de 20h à 21h15.

Vous êtes adolescent ou adulte, et intéressé par la pratique du Karatédo? Nous prévoyons d'ouvrir un cours de niveau débutant pour adolescents et adultes, sous réserve d'un nombre minimum de participants. Faites savoir si vous souhaitez débiter avec le club et le rejoindre dès maintenant : ses responsables seront ravis de vous accueillir !

L'apprentissage du Karatédo s'adapte sans difficulté à un format en distanciel. N'oubliez pas que l'entraînement seul dans le vide reste possible. Il existe beaucoup d'exercices qui permettent de progresser par soi-même sans pour autant avoir un partenaire ou adversaire (techniques de base, enchaînements, Kata de base, Kata supérieur, etc.), en parallèle des séances d'entraînement qui permettent de garder le lien social et de continuer à travailler de manière collective.

Pour toute information : ryokaiwado@gmail.com ou 06 16 59 04 52.
Ne ratez rien de l'actualité du club en le suivant sur Facebook : Karaté Gouvieux.

Recrutement d'Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap (AESH)

L'Académie d'Amiens vient de lancer une campagne de recrutement de personnels, en contrat de droit public, parmi :

- Les candidats titulaires d'un diplôme professionnel dans le domaine de l'aide à la personne,
- Les candidats justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 9 mois dans les domaines de l'accompagnement des personnes / élèves / étudiants en situation de handicap,
- Les candidats justifiant d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau IV, ou d'une qualification reconnue au moins équivalente à l'un de ces titres ou diplômes.

Si vous êtes concerné et intéressé, contactez la DSDEN de l'Oise - Service École inclusive :
22 avenue Victor Hugo,
60 025 Beauvais cedex
ou sei60@ac-amiens.fr



Installation d'une photographe à Gouvieux

Petite fille et arrière-petite-fille de photographe, Dorine Lansuy vient d'installer son studio à Gouvieux.

Photographe de famille, des tout-petits aux plus grands, elle capture vos meilleurs moments, seul, à deux ou davantage.

Pour découvrir son travail et réserver votre séance : www.dorinemansuy.fr



Programme d'amélioration de l'habitat

Jusqu'en 2022, le Conseil départemental de l'Oise, en partenariat avec l'Anah (Agence nationale de l'habitat), porte un Programme d'Intérêt Général (PIG) permettant aux propriétaires de bénéficier d'aides techniques et financières pour la rénovation de leur logement : travaux d'économie d'énergie (isolation thermique, nouvelle chaudière...) ou adaptation à la perte d'autonomie (accessibilité...). Dans ce cadre, il organise et propose des permanences d'accueil et d'informations dans ses Maisons Départementales de la Solidarité (MDS), notamment le 14 avril à Clermont (27 avenue Gambetta) de 9h à midi.

Pour en savoir plus et/ou évaluer votre éligibilité au dispositif, vous pouvez aussi contacter l'opérateur départemental SOLIHA : 0 800 674 236 ou pig60@solihha.fr



Enquête publique pour le projet de liaison ferroviaire Roissy – Picardie

Ouverte du 23 février au 6 avril 2021, une enquête publique vise à recueillir l'avis de la population directement concernée par le projet de barreau SNCF, très attendu dans l'Oise car les 6 kilomètres de jonction des lignes existantes devraient y changer la vie de milliers de personnes, salariés et voyageurs, en amenant près de 25 nouveaux TER entre Creil et l'aéroport Charles de Gaulle, avec arrêt en gare de Chantilly – Gouvieux. Il s'agit donc pour les Godviciens et leurs voisins de se mobiliser afin de soutenir cette initiative de première importance en matière de transport public et de développement local.

Pour cela, rendez-vous sur le site de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, rubrique Actualités : www.ccac.fr



Actus diverses

Rue des artistes au village troglodytique



Barbara Porcellini / art floral

Cours d'art floral adultes :

- 14 mars: arrangement japonais Nageire (25 euros de 14h à 16h),
- 11 avril: variation printanière (25 euros de 14h à 16h),
- 9 mai: joli mois de mai (30 euros de 14h à 16h),
- 13 juin: fleurs en louange (30 euros de 14h à 16h).

Collation, matériel et végétaux compris.

Cours d'art floral enfants :

- 26 avril: célébrons le printemps (18 euros de 14h à 16h),
 - 26 juin: youpi l'école est finie (18 euros de 14h à 16h).
- Goûter bio maison, matériel et végétaux compris.

**Infos et inscriptions
au 06 47 66 40 84.**

Justif'Adresse, pour simplifier les démarches de demande de titres

Dans le cadre d'une demande ou pré-demande de carte nationale d'identité, de passeport, de permis de conduire ou de certificat d'immatriculation, toute personne doit justifier de son domicile par la production d'un titre de propriété, d'un certificat d'imposition ou de non-imposition, d'une quittance de loyer, de gaz, d'électricité, de téléphone ou encore par une attestation d'assurance du logement. À l'heure où de nombreuses factures et abonnements sont dématérialisés, l'obligation de production de copies de ces pièces peut être ressentie comme une perte de temps ou un facteur de complexité.

Le dispositif Justif'Adresse dispense l'utilisateur qui le souhaite (aucun caractère obligatoire ou exclusif) de produire un justificatif de domicile, en lui proposant de sélectionner dans la

téléprocédure de demande de titre, un fournisseur de service attaché à son domicile (pour l'instant énergie, plus tard télécom...). L'adresse qu'il a déclarée est alors vérifiée automatiquement par comparaison avec les données trouvées par le fournisseur dans sa base de données clients.

Nota bene : la Mairie de Gouvieux ne délivre plus ces titres. Prière de vous adresser aux Mairies agréées, disposant du matériel biométrique nécessaire (commune de votre choix : soit voisine de Gouvieux, comme Chantilly, soit lieu de votre travail, comme Paris).



Atout crin

Maxime Guyon

En novembre 2020, le crack jockey godvicien est entré dans le clan très restreint des jockeys français de Galop de plus de 2000 victoires. Il y a rejoint un autre jockey godvicien, Stéphane Pasquier. Cravache d'Or 2019, Maxime Guyon a réalisé un véritable et rare exploit qui fait qu'à 31 ans, il compte à son palmarès une moyenne de 142 victoires par an, depuis ses débuts en courses, à 17 ans, comme apprenti !

Al Capone est mort, à Gouvieux...

Le champion des champions des courses d'obstacles des années 1990 à 2000 s'est éteint à 31 ans, dans les boxes du site de France Galop à Gouvieux, où il avait pris une retraite bien méritée, il y a 20 ans. Né dans la Nièvre, ce petit cheval d'1,64 mètre, s'était forgé un palmarès exceptionnel sur le steeple de l'Hippodrome d'Auteuil, sous l'entraînement de Bernard Seclay à Lamorlaye, en gagnant, notamment, 7 années de suite, le fameux Prix de la Haye Jousselin, exploit unique qui lui a valu d'avoir sa statue érigée sur cet hippodrome !

Inauguration du rond-point du Mont de Pô



Le 2 février 2021, plusieurs officiels, parmi lesquels la Présidente du Conseil départemental, Madame Nadège Lefebvre, se sont retrouvés au Mont de Pô, à l'intersection des communes de Gouvieux, Chantilly et Lamorlaye, pour inaugurer le rond-point réalisé par le Conseil départemental de l'Oise, à la demande des 3 Mairies. Monsieur Marchand, Maire de Gouvieux, en est particulièrement satisfait, lui qui le réclamait de longue date, sur la base des expérimentations réussies de rond-point éphémère pour les courses de l'Arc de Triomphe. La RD 1016, véritable colonne vertébrale du département, n'en sera que plus sûre à l'avenir.

Communiqué de la CCAC : quelques rappels sur la gestion des déchets

Comment doivent être présentés les déchets à la collecte ?

De manière générale, la poignée des bacs gris et jaune doit être présentée vers la route.

BAC GRIS :

Le couvercle du bac gris doit être fermé.

Les sacs au sol ne sont pas collectés, à l'exception des sacs rouges avec le logo de l'Aire Cantilienne.

BAC JAUNE :

Dans la poubelle jaune, les déchets doivent être déposés en vrac et non dans des sacs.

Les gros cartons présentés au pied du bac jaune ne sont pas collectés. Rappel des déchets à déposer dans la poubelle jaune.

LA GESTION DES ENCOMBRANTS (GROS OBJETS)

Pour une seconde vie à vos encombrants :

- Donnez, notamment via les réseaux sociaux, surtout si l'objet est un peu dégradé.
- Vendez, notamment via les sites

de ventes, en fixant le prix en fonction de l'état.

Et si vraiment ces gros objets ne peuvent être valorisés, il est possible de les faire collecter en prenant rendez-vous :

**En ligne : sur le site www.ccac.fr rubrique Accès direct,
En appelant au 0 800 001 098.**

Lors de cette collecte sont interdits :

- Déchets électriques et électroniques,
- Déchets dangereux et polluants (peintures, solvants...).

LA COLLECTE DU VERRE

Pour l'évacuation du verre, la CCAC a installé 106 conteneurs sur les 11 communes. Vous trouverez les emplacements sur le site Internet www.ccac.fr, rubrique Déchets.

Si le conteneur est plein :

- Je vais au conteneur le plus proche,
- Je garde les déchets à mon domicile quelques jours en attendant que celui-ci soit vidé.

Sur Gouvieux, les récupérateurs se trouvent :

- rue Gambetta,
- route de Chantilly,
- chemin du Viaduc,
- avenue des Courtils,
- place des Tertres,
- rue de la Tannerie,
- rue du Près de la Cave,
- chemin des Alouettes,
- rue Neuve,
- rue du Saussaye.

Aménagement des nouveaux horaires des déchetteries liés au couvre-feu

Suite à la mise en place du couvre-feu national à 18h, les horaires d'ouverture de nos déchetteries sont aménagés. Afin de vous garantir une amplitude d'ouverture favorable pour l'évacuation de vos déchets, toutes les déchetteries du SMDO sont ouvertes les après-midis de 13h30 à 17h30 (au lieu de 14h à 18h) depuis le 22 janvier.

DÉCHETS VERTS

Valorisez vos déchets verts plutôt que de les jeter. Optez pour :

- Le compostage,
- Le paillage en broyant vos branches,
- Le mulching (technique de tonte sans ramassage de l'herbe).

Outre le fait d'éviter de présenter les déchets à la collecte, cela enrichit votre sol.

La Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne (CCAC) vous aide dans l'achat d'un équipement permettant de réduire ce type de déchets : <http://www.ccac.fr/actualite/reduction-des-dechets-fermentescibles-la-ccac-vous-soutient-aide-a-lachat/>

Collecte en porte à porte

Vos déchets de jardins doivent être présentés à la collecte dans le contenant de votre choix :

- Soit dans des bacs à roulettes NF jusqu'à 360 litres,
- Soit dans des sacs biodégradables prévus à cet effet.

Les déchets verts ne doivent pas être dans les bacs gris pucés prévus pour la collecte des ordures ménagères ou dans les bacs jaunes prévus pour le tri des emballages.

Les branchages (1m80 max) doivent être fagotés avec de la ficelle.

Les quantités autorisées

La collecte des déchets verts est limitée à 1 100 litres par collecte, soit 3 bacs à roulettes de 360 litres OU 11 sacs biodégradables de 100 litres. Les dépassements de volume ne sont pas collectés et doivent être portés en déchetterie le cas échéant.

Déchets de jardins refusés à la collecte

Les déchets verts présentés à la collecte dans des sacs plastiques, les souches, la terre et les grosses branches (diamètre > à 5 cm) ne sont pas acceptés. Ils doivent être apportés en déchetterie.

IMPORTANT : interdiction de brûler ses déchets végétaux !

Le Code de l'Environnement interdit de brûler les déchets verts à l'air libre. La loi du 10 février 2020, relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire interdit désormais de brûler des biodéchets (déchets alimentaires et les déchets verts) à l'air libre ou dans les incinérateurs de jardin.

Date de reprise de la collecte des déchets de jardin

Gouvieux Centre : 18 mars 2021
Gouvieux Périphérie : 16 mars 2021





AVERTISSEMENT: LES ANIMATIONS ET AUTRES MANIFESTATIONS SONT DÉSORMAIS TRIBUTAIRES DU CONTEXTE SANITAIRE. ELLES SONT EN EFFET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉES OU ANNULÉES, EN FONCTION DES MESURES PRÉFECTORALES ET/OU LOCALES DÉCIDÉES SUR LA BASE DE LA CIRCULATION EFFECTIVE ET PRÉVISIBLE DU CORONAVIRUS. LES INFORMATIONS CI-DESSOUS SONT DÈS LORS INDICATIVES. CONTACTEZ LES ORGANISATEURS PAR MESURE DE PRÉCAUTION.

Bibliothèque municipale de Gouvieux

1° Du 13 mars au 10 avril inclus :
exposition « Peuples du Monde »,
illustrée par les écoles de Gouvieux
et les élèves des ateliers de
dessin d'Arts et Loisirs. Elle sera
accompagnée par l'exposition
« Voyage en Chine », prêtée par
la MDO. Tout Public. Entrée libre
durant les horaires d'ouverture.

2° Samedi 20 mars à 11h :
« Soyez zen : Respirez ! ».

Comprendre et savoir
gérer son stress
grâce aux huiles
essentielles.
Conférence animée
par Julie Bigot,
naturopathe.

Public : ados/adultes. Durée : 1h.
Inscriptions obligatoires.



3° Samedi 27 mars à 10h30 et 14h :
« Le tour du monde en art ».

2 ateliers (au choix) animés par
Johanna, créations manuelles autour
de l'art dans le monde. Public de
8 à 12 ans. Durée 2h. Inscriptions
obligatoires.

4° Samedi 4 avril à 14 h :
« Tiens kad'ohh ! ».

Contée mise en ombre avec Mathilde
Van den Boom de Djinn & Cie.
Public de 4 à 16 ans. Durée 50 min.
Inscriptions obligatoires.

Renseignements et inscriptions :

Bibliothèque municipale
37, rue de la Mairie
60270 Gouvieux

03 44 57 48 63

bibliotheque@gouvieux.fr

Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) 10 et 11 avril – village troglodytique

Les JEMA sont une occasion excep-
tionnelle de découvrir les passions
créatrices des artistes installés
dans les ateliers troglodytiques de
Gouvieux.

Claire Fréchet vous accueille autour
d'une nouvelle collection et sera
heureuse de partager avec vous ses
désirs et projets.

Toone Nicol (mosaïste) vous convie
dans son atelier, à la découverte de
son art, mais aussi des productions
de son invitée, Coralie Martin (bi-
joux en dentelle) : 10h à 19h.

Fabien Bellagamba (artiste peintre) vous attend lui-aussi dans
son atelier, où il vient de s'installer, en après-midi.



Matinée de découverte des graines 14 mars de 9h à 13h – marché de Gouvieux

L'association des Écocitoyens de Gouvieux, en collaboration avec la Graino-
thèque ALSO de Nogent-sur-Oise, organise une matinée ludique à la décou-
verte des graines, en proposant un échange de graines de fleurs, de fruits et de
légumes. Une belle façon de multiplier les variétés de végétaux dans vos jardins
ou sur vos balcons. On peut uniquement faire des dons de graines récoltées soi-
même, ou venir en chercher sur le stand sans en apporter.

Donc, venez, prenez, déposez librement les graines qui vous plaisent. Vous pou-
vez dans le même temps gagner des sacs à vrac, confectionnés par les membres
des Écocitoyens de Gouvieux, en participant aux jeux ludiques proposés par
la Grainothèque ; et découvrir les résultats du sondage « Du jardin à l'assiette,
quel écocitoyen êtes-vous ? », auquel 139 Godviciens ont répondu.

Carnet

NAISSANCES

DU 27 DÉCEMBRE 2020
AU 20 FÉVRIER 2021

27 décembre 2020 :

Charlie Verschuere

05 janvier 2021 : Victor Gubert

09 février : Lou-Ann Lemaire

12 février : Inès Martinez

20 février : Gabriel Ferreira Lopez

MARIAGES

DU 01 JANVIER
AU 27 FÉVRIER 2021

20 février : Stéphane Guittet et
Karine Gauvrit

27 février : Daniel Lichtensztejn et
Marie Roméro

DÉCÈS DU 30 DÉCEMBRE
2020 AU 20 FÉVRIER 2021

30 décembre 2020 :

Bernard Cudennec, 82 ans

01 janvier 2021 : Jeannine Louyot
veuve Perpette, 94 ans

11 janvier : Lucette Labonne
veuve Hallouin, 97 ans

11 janvier : José Da Silva
Goncalves, 73 ans

13 janvier : Roger Detraux, 86 ans

17 janvier : Giuseppa Agnosto
veuve Padalino, 86 ans

18 janvier :
Jean Jacques Mercier, 91 ans

28 janvier :
Claude Vadaine, 86 ans

29 janvier : Cécile Nogent, 86 ans

30 janvier : Jean-Paul André,
70 ans

02 février : Alain Plouvin, 69 ans

06 février : Bernadette Mallet
veuve Beaurain, 85 ans

08 février : Jacques Hiernaux,
73 ans

09 février : Jalila Snigra épouse
Rafrafi, 62 ans

10 février : François Bompay,
91 ans

20 février : Pierre Thieffry, 92 ans



Tribune Heureux à Gouvieux

Proximité, propositions et participation

Tout au long de mes mandats consécutifs de Maire, je me suis élevé contre les projets excessifs d'extension des groupements de communes, qui plus est doublés de transferts multiples de compétences. En effet, je ne suis pas de ceux qui croient que la grosseur est de fait synonyme de grandeur. Certes, l'union fait la force, à condition qu'elle soit voulue, non subie, et respectueuse des individualités, non dissolvante. L'expérience récente prouve que les entités extra-larges se sont muées en coûteuses usines à gaz, aux réalités bien différentes des objectifs de départ, et surtout bien éloignées de leur population.

La crise sanitaire et socio-économique que nous traversons depuis un an déjà a clairement remis en selle la Commune, pour sa proximité et son adaptabilité au terrain. L'État lui-même fait aujourd'hui machine arrière en reconnaissant, défendant et promouvant les municipalités comme fondement des institutions républicaines. Je suis heureux de voir ainsi mon combat de longue date récompensé, pour le bien des administrés qui se tournent plus volontiers et plus que jamais vers la Mairie en ces temps difficiles.

Mais la Commune n'est pas et ne doit pas être seulement le réceptacle passif des demandes et suggestions des habitants. Il lui faut aussi être proactive, à l'initiative. La proximité doit dès lors se doubler de propositions, toujours dans la perspective d'améliorer et de garantir la qualité de vie au sein du territoire communal. Ces propositions doivent prendre appui sur les promesses de campagne, en toute logique, en même temps de tenir compte du contexte mouvant, avec pragmatisme. Surtout, toujours dans l'esprit du rapport direct au terrain, besoin est de les combiner à une participation citoyenne, via l'information et l'interaction.

Ce triptyque de la proximité, des propositions et de la participation a toujours été et demeure mon credo. Mes actes parlent pour moi, agissant depuis le début en transparence, dans le seul intérêt de notre commune, en lien direct avec les Godviciens, auxquels je m'adresse régulièrement et qui peuvent s'adresser directement à moi (je gère moi-même ma boîte électronique municipale : pmarchand@gouvieux.fr).

Je suis et je resterai jusqu'au bout un Maire proche de vous toutes et tous, vous pouvez y compter !

Patrice Marchand
pour le Groupe Heureux à Gouvieux
pmarchand@gouvieux.fr

Tribune Ensemble pour Gouvieux

Chères Godviciennes, chers Goviciens,

Les mois se succèdent et malheureusement se ressemblent. En effet, nous subissons tous ce climat anxiogène où les interactions sociales nous manquent tant. Espérons que la campagne de vaccination en cours va permettre un retour rapide à une plus grande liberté.

Les fêtes de fin d'année 2020 resteront pour beaucoup d'entre nous dans les mémoires. Réunions familiales limitées, visites de nos anciens restreintes : cela a malheureusement été la réalité de beaucoup de familles.

Lors du prochain Conseil municipal, Ensemble pour Gouvieux sera bien entendu attentif aux différents projets en cours. La construction de logements prévue derrière le parking de la rue Blanche suscite, pour les riverains proches, beaucoup d'interrogations et de craintes.

La modification du PLU est toujours en cours. À ce titre, beaucoup de questions concernant la nouvelle mesure de la bande de construction des 23 mètres, limitant de ce fait l'extension d'un bâti sur certaines zones de Gouvieux. Bien qu'il faille préserver l'harmonisation des constructions et limiter certaines extravagances, il nous paraît important de garder aussi une certaine liberté concernant la résidence principale ; de ce fait, un habitant dont la maison est construite à 20 mètres de sa clôture, se retrouve dans l'impossibilité d'agrandir son lieu de vie.

Restons attentifs à notre commune, à son devenir, à la façon dont elle est amenée à se transformer, et aussi, en ces temps compliqués, à nos anciens, nos voisins, nos amis et nos proches. Plus que jamais, la solidarité est importante et vous pouvez compter sur nous ! Pour toute question ou toute remarque, je reste bien entendu à votre écoute, par téléphone ou par mail.

Bien chaleureusement.

Sylvain Duyck
pour Ensemble Pour Gouvieux
Tribune rédigée le 15 décembre 2020
Courriel : sylvain.duyck60@gmail.com
Tél : 06 43 72 36 67

Tribune Gouvieux avec vous

Soyons solidaires !

Bientôt un an que nous traversons une crise sans précédent. Qui aurait pu imaginer il y a encore quelques mois que nous serions toujours aujourd'hui terriblement touchés par ce virus ? Aussi, il nous semble important de continuer à faire bloc ensemble, perpétuer cette cohésion qui s'est mise en place lors du premier confinement : solidarité entre voisins, solidarité avec nos commerçants locaux, solidarité avec nos seniors, solidarité avec le personnel médical, solidarité avec nos gendarmes et nos pompiers, solidarité avec nos éboueurs, solidarité entre nous tout simplement... C'est en tout cas ce que nous essayons de faire au sein de l'équipe « Gouvieux avec vous ». C'est ainsi que nous allons faire des propositions à la majorité actuelle concernant la culture, les commerçants, les clubs sportifs, la création d'une cantine ou encore le renforcement de la Police Municipale ou la mise en place d'un budget « vert ». C'est ensemble et pour les habitants de Gouvieux que cet élan de solidarité doit perdurer.

C'est aussi cela être solidaire : vous écouter et vous rencontrer ! Nous avons échangé avec de nombreux citoyens inquiets sur les projets du Maire qui prévoit de construire entre 120 et 150 logements au centre-ville. Ils nous ont précisé que cela amènerait environ 500 nouveaux habitants et plus de 200 voitures supplémentaires dans le quartier du centre. Au-delà de l'arrivée de nouveaux logements si décriée par la majorité actuelle pendant la campagne électorale à notre égard, l'inquiétude grandit aussi sur la sécurité routière avec ce supplément de véhicules. Aussi, vous pouvez compter sur nous pour être évidemment le relais de vos inquiétudes le moment venu. Nous nous opposerons à toute construction de logements aussi nombreux. Restons définitivement solidaires et à l'écoute !

Manoëlle Martin - Tél. 06 12 19 10 94
Vice-Présidente de la Communauté de
Communes de l'Aire Cantilienne (CCAC)
Vice-Présidente de la Région Hauts-de-France
Frédéric Gondron - Tél. 06 83 01 42 82
Yannick Peju - Tél. 06 87 50 69 60
Anthony Araujo-Lafitte - Tél. 06 99 59 13 94
gouvieuxavecvous@gmail.com

Mairie de Gouvieux

48, rue de la Mairie - 60270 Gouvieux
03 44 67 13 13

accueil@gouvieux.fr
www.gouvieux.fr

Ouverture du lundi
au jeudi de 8h30 à
12h30 et de 14h à
17h30, le vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 14h à 17h, le
samedi de 8h30 à
12h30.



Numéros utiles

- 3237 pour connaître la pharmacie de garde la plus proche
- 15 SAMU et urgences dentaires
- 17 Police
- 18 Pompiers
- 112 Numéro d'urgence européen
- 114 Urgences médicales et sécurité (pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou parler)
- 115 Sans-abris
- 119 Enfance maltraitée
- 116 000 Enfants disparus
- 0825 812 822 Centre anti-poison
- 03 44 66 44 66 Sos Médecins Oise (37 bd Biondi à Creil)
- 03 44 67 13 13 Mairie de Gouvieux

Contact Gouvieux

Bulletin municipal officiel de la Ville de Gouvieux
Directeur de la publication : Patrice Marchand
Rédaction : Ville de Gouvieux
Réalisation : Agence RDVA
(01 39 90 10 00 - www.rdva.fr)
Photographies : Ville de Gouvieux, DR
Impression : Bédu/Gouvieux (Imprim'vert)
Ne pas jeter sur la voie publique.



Gouvieux



www.gouvieux.fr



Besoin d'une information fiable et à jour
sur l'ensemble des thématiques qui concernent les jeunes ?

Toute l'Information Jeunesse en Hauts-de-France est sur **ij-hdf.fr**

